

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 619

Artikel: Bonne année
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 619 22 décembre 1981
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Gabrielle Antille
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Pierre Gilliland
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffly

Points de vue:
J. Cornuz
Pierre Lehmann
Gil Stauffer

619

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN

Bonne année

Les rentiers AVS: un autre visage de la Suisse. Mais qu'il est difficile de le démasquer! Longtemps le mythe de la prospérité générale, à la fois terreau d'une bonne conscience replete et justification du «statu quo» érigé en système de vie, longtemps ce mythe-là a couvert toutes les voix discordantes. Et voici que des chiffres font lentement leur chemin (DP 611 à 614) et qu'apparaissent de plus en plus nettement les contours de toute une population qui ne participe que de loin à l'aisance.

Une population âgée et très âgée, importante et qui le sera toujours davantage, comme mise hors circuit.

Inégalités dans la vie professionnelle, encore amplifiées pendant la retraite. Cumul de difficultés et de peines. Rappelez-vous (DP 613): les rentiers les plus démunis, moins de 710 francs par mois, épargne presque nulle, trois quarts de femmes et plus de la moitié d'entre eux (elles) âgé(e)s de plus de 75 ans, beaucoup de veuf et de veuves, des personnes qui habitent fréquemment la campagne et qui sont souvent hospitalisées ou placées dans une institution (une sur cinq) pour des raisons qui tiennent à leur état de dépendance physique, mais vraisemblablement aussi à leur situation économique.

Les précisions de Pierre Gilliland (rapportées dans ces colonnes, en détails) suscitent ici et là des réactions de refus: on ne veut pas le savoir! Le mythe de la prospérité générale est tellement plus confortable.

On peut espérer pourtant que la brèche est faite, que l'élan est donné vers un débat renouvelé sur la

politique «sociale» helvétique, vers des «révisions» qui ne s'inscrivent pas seulement comme des chapitres de la pénible défense de l'acquis.

Aujourd'hui, il faut se souvenir que derrière ces statistiques qui tranchent avec les slogans de l'ordre établi, il y a des voix et des vies. Des femmes et des hommes à la retraite se sont reconnus dans les travaux de recherche publiés par Pierre Gilliland et ils le lui ont écrit.

«Je n'attends pas de réponse, vous me direz que c'est la loi, simplement pour vous citer un cas parmi tant d'autres.»

«(Je n'écris) pas pour me plaindre, pardon.»

«Je m'excuse de venir vous importuner.»

Toute une génération extraordinairement discrète; des personnes qui tiennent encore les prestations reçues comme des cadeaux (la première génération qui bénéficie de l'AVS): peut-on se plaindre qu'un «cadeau» est trop modeste...

Voici quelques échos de ces missives, telles qu'elles ont été écrites, réalités vécues, authentiques si elles n'ont pas le label «scientifique». Un autre visage de la Suisse.

«Après avoir travaillé dès l'âge de 15 ans et demi jusqu'à 61 ans dans la même maison, je n'ai amassé que l'AVS (moins de 1000 francs) et un petit capital, péniblement amassé, et maintenant dévalué, où je puise pour arrondir mes fins de mois (...). Mon logement de deux pièces dans une maison qui n'a que le strict confort me revient à l'heure actuelle à 515 francs par mois. Je le garde malgré tout, car c'est mon seul luxe (ni télévision, ni grands voyages, etc.).»

«Cadette d'une nombreuse famille, je n'ai pas appris de métier, devant m'occuper de mes parents

SUITE ET FIN AU VERSO

Bonne année

âgés, puis d'une sœur malade (...). Je suis née en 1893, j'ai cotisé dix ans à l'AVS pour commencer, sur les cinquante francs mensuels de mes petites dépenses; après la mort de ma sœur, j'ai travaillé un certain temps comme employée surnuméraire à l'usine X..., quelques heures par jour auprès de personnes malades. Tout cela ne m'a pas enrichie, et quand la rente est arrivée, c'était la transitoire.»

«Il y a un peu plus de trois ans que je suis pensionnaire du home X... et chaque année, il y a une augmentation de pension (...). A la fin de 1980, j'ai essayé de m'adresser à (un service social), souhaitant un bon conseil ou une petite aide, sans aucun résultat.»

«Ma mère (70 ans) a élevé dix enfants, son père était agriculteur et impotent les vingt dernières années de sa vie. Elle touche 660 francs. Ce montant ne lui suffirait pas s'il n'était complété grâce aux économies de tant d'années de travail et une forme de vie qui est demeurée paysanne (un jardin) et pauvre. Pourquoi, à son âge, doit-elle vivre dans cette même pauvreté?»

«Sans famille, je suis donc partie seule dans la vie. Me suis bien débrouillée. Ai vaillamment fait face à tout ce qui se trouve sur le chemin, sans m'appesantir sur mon sort, mais allant de l'avant avec courage et optimisme. J'ai même passé mon premier hiver à Zurich avec pour tout vêtement une robe d'été et une jaquette tricotée (...). Mes premiers salaires étaient de Fr. 15.—, 25.—, 75.—, et certes nourrie et logée, mais souvent comment!!! Il ne m'était donc guère possible de verser des cotisations élevées (...)

«(...) Que peut être l'avenir avec Fr. 748.— par mois? Avec le coût des loyers, puis quand même l'assurance maladie et accidents, les impôts. Et pour peu qu'il y ait une nécessité d'aller chez le dentiste, ou qu'il arrive quoi que ce soit, ça donne à réfléchir. Démolir en vendant telle ou telle pièce de mon «chez moi», oh non! rien qu'à cette pensée, c'est un gros nuage gris qui passe dans mon esprit et dans mon cœur. Je me suis donné tant de peine. Comment faire face?»

«Je n'ai plus aucun parent vivant, et très isolée; les relations amicales sont très difficiles quand on est perpétuellement «fauchée». Je m'efforce de travailler... Mais trouver du travail actuellement...»

«Je me suis bien sûr donné de la peine à avoir quelques économies, mais s'il fallait très bientôt commencer à les grignoter, ça n'irait pas loin.»

«(...) Mon revenu mensuel AVS est de 572 francs et je n'ai pas droit à un complément tant que je n'aurai pas dépensé mon avoir bancaire (5340 francs), voilà la réponse que l'on m'a faite en étant 100% invalide par la sclérose en plaques, ceci par écrit... Mon loyer, 243 francs chauffage compris.» (Une femme de 81 ans.)

«(...) J'ai élevé deux enfants. J'ai travaillé dix-huit ans à domicile. J'ai payé des cotisations AVS. J'ai dû (ordre médical) divorcer (...). Tout cela pour arriver à la retraite et toucher Fr. 550.—. J'ai aussitôt demandé la rente complémentaire, que de questions on vous pose. Les femmes divorcées sont vraiment au ban de la société!»

«Je ne peux plus travailler. Mais comment vivre avec si peu? C'est beau de dire que la Suisse est belle, elle est riche. Que fait-on des vieux?»

POINT DE VUE

Neutron électron poil au menton

Je lis:

En Suisse, modèle à la fois de démocratie et d'efficacité de la défense civile, l'information des populations est franche et complète, incluant des scénarios d'agression très réalistes. Le résultat est que chaque citoyen, dans les montagnes aussi bien que dans les villes et les vallées, sait exactement ce qu'il doit faire en chaque circonstance et peut évaluer objectivement, sans panique, les risques exacts de chaque situation.

Au nombre des urgences figurent la mise en place d'un réseau d'alerte opérationnel couvrant toute l'étendue du territoire, porteur de «messages» clairement identifiables et déchiffrables par le public, et la formation d'un corps spécialisé dans l'organisation des secours. De tels services ne peuvent s'improviser en dernière minute, dans l'inévitable panique liée à la rapide escalade des périls (...) (page 93).¹

Si je comprends bien, ce brave général Close est venu quelques jours en Suisse, il a vu le Lion de Lucerne, le Cervin et le jet d'eau de Genève. Il a bu du bon lait, mangé du chocolat et des röstis. Dans l'avion qui le ramenait en sa Belgique natale, il a feuilleté les prospectus que lui avaient remis, entre la poire et le fromage, quelques responsables de la Protection civile.

Comme les prospectus étaient en allemand et que le général Close ne parle pas l'allemand, il s'est contenté de regarder les images.

Brave général Close... Un peu midinette, tout de même: un rien l'effraie, un rien le rassure.

* * *

Pierre Arnold m'étonnera toujours. Ce Billy Graham de la foi dans l'entreprise, ce mystique de la productivité et du management ne pouvait, évidemment, que se liquéfier en éloges à la vue de l'industrie japonaise (pages 150 à 159).²